

QUAND PARTICIPER À LA COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES?

DANS LE DISTRICT DE SAINT-SULPICE

JUSQU'AU
26 AVRIL 2019

2 collectes
d'ordures
ménagères



LUNDI
JEUDI

À PARTIR
DU 2 MAI 2019

1 collecte
d'ordures
ménagères



LUNDI

1 collecte
de résidus
alimentaires



JEUDI

TRUCS ET CONSEILS



Congelez vos résidus alimentaires. Enveloppez les restes de viande ou de poisson dans du papier pour éviter les odeurs et la présence d'insectes.



Déposez une feuille de papier journal au fond du bac afin d'absorber le liquide.



Saupoudrez un peu de bicarbonate de soude dans le bac pour prévenir les odeurs.



Rincez le bac, lorsqu'il est vide, avec un seau d'eau additionnée d'un détergent doux ou de vinaigre.



Appliquez un peu d'onguent camphré contre la toux ou bien de l'huile d'arbre de thé autour du couvercle du bac pour éloigner les animaux.



Aspergez du vinaigre ou du sel sur les vers blancs pour les tuer. N'utilisez pas de pesticides chimiques.

BIEN JETER EN 4 ÉTAPES FACILES



Placez un sac de papier ou un sac compostable certifié dans le bac de comptoir ou faites un baluchon avec du papier journal.



Jetez les résidus alimentaires dans le bac de comptoir.



Une fois le bac de comptoir plein, déposez son contenu dans le bac brun. Assurez-vous de bien le fermer.



Déposez le bac brun en bordure de rue, entre 19 h la veille du jour de la collecte et 7 h, le jour même.

SACS POUR COMPOSTER



Seuls les sacs compostables affichant les logos suivants peuvent être utilisés :



INTERDIT :



Renseignements : 311
ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville

English version available upon request.

COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

DANS LE DISTRICT DE SAINT-SULPICE

Seulement pour les immeubles résidentiels de 8 logements et moins

À PARTIR DU 2 MAI 2019



Ahuntsic-Cartierville
Montréal

Ville en vert

BIEN TRIER VOS MATIÈRES RÉSIDUELLES

 RÉSIDUS ALIMENTAIRES	 MATIÈRES RECYCLABLES	 ORDURES MÉNAGÈRES
		
	 RÉSIDUS VERTS	 RDD Résidus domestiques dangereux
		 <p>Amenez vos résidus à l'ÉCOCENTRE (pas de collecte pour les RDD)</p>

**QUAND
A LIEU LA
COLLECTE?**
DANS LE DISTRICT DE
SAINT-SULPICE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
 Ordures ménagères	 Recyclage	 Résidus verts (avril à novembre)	 Encombrants (meubles, résidus de construction, rénovation et démolition)
			 Résidus alimentaires* (à partir du 2 mai 2019) <small>*Seulement pour les immeubles résidentiels de 6 logements et moins</small>